



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

Victime ou témoin de discrimination, d'agissement sexiste ou de violence sexiste ou sexuelle au travail ?

Contactez **Allodiscrim**,
cellule d'écoute et de traitement

Le ministère de l'Économie,
des Finances et de la Relance s'engage
dans un dispositif volontariste
de prévention et de traitement
des discriminations, des agissements sexistes
et des violences sexistes ou sexuelles.

BERCY
I N C L U S I F



Une discrimination est un traitement défavorable d'une personne par rapport à une autre, placée dans une situation comparable, en raison de critères interdits par la loi* et dans des domaines précis tels que l'accès à l'emploi, le déroulement de carrière.

Pour en parler et agir, vous pouvez vous adresser à Allodiscrim

Des experts juridiques répondent à vos questions, vous fournissent des informations, des conseils sur les démarches à entreprendre en fonction de votre situation au ministère, en toute confidentialité. Ils vous accompagnent dans vos recours et démarches internes au sein du ministère.

Vous pouvez également saisir d'autres acteurs

- Votre hiérarchie
- Vos services RH locaux ou centraux
- Vos référents diversité et égalité professionnelle et/ou le haut fonctionnaire à la diversité et à l'égalité professionnelle
- Vos acteurs de prévention en matière de santé et de sécurité au travail (assistants/conseillers de prévention, assistants et conseillers techniques de service social, médecins de prévention, inspecteurs de santé et sécurité au travail, psychologues)
- Vos représentants du personnel
- Votre Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Qui peut contacter Allodiscrim ?

Sont concernés

- Les fonctionnaires
- Les contractuels
- Les stagiaires
- Les apprentis
- Les élèves des écoles de service public sous la tutelle du ministère
- Les candidats à un recrutement

Quelle que soit leur situation administrative

- Agents en fonction et/ou payés par le ministère (incluant les mises à disposition gratuites).
- Ayant quitté le ministère par suite de retraite, de démission, fin de contrat et de mobilité depuis moins de 3 mois.
- Les candidats à un recrutement (contrat, mobilité, concours) au ministère dont la procédure a pris fin depuis 3 mois au plus.

Comment se déroulent les échanges ?

- Après un temps d'écoute et une information juridique, Allodiscrim réalise un diagnostic de la situation afin de déterminer si l'agent est victime d'une discrimination, d'agissement sexiste, ou d'une violence sexiste ou sexuelle.
- Dans la négative, il en informe l'agent et l'oriente, le cas échéant, vers les acteurs de prévention ou RH du ministère.
 - En cas de suspicion de discrimination, d'agissement sexiste, de violence sexiste ou sexuelle, il accompagne l'agent, dans ses recours internes au sein du ministère, après la levée de l'anonymat par l'agent.

L'agent est ainsi suivi tout au long de ses échanges et de ses démarches par un expert juriste spécialisé, jusqu'à l'atteinte d'une issue satisfaisante.

Les critères de discrimination selon la loi

Les critères de discrimination sont les suivants :

- Le sexe
- L'âge
- Le handicap
- La perte d'autonomie
- Les activités syndicales
- L'origine
- L'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, une prétendue race, une nation, une religion déterminée
- L'orientation sexuelle
- L'identité de genre
- La situation de famille
- L'état de grossesse
- L'état de santé
- L'apparence physique
- Les opinions politiques
- Les opinions philosophiques
- Les mœurs
- Le patronyme
- Les caractéristiques génétiques
- Le lieu de résidence
- La domiciliation bancaire
- La capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français
- La vulnérabilité résultant de la situation économique apparente ou connue de son auteur

Comment contacter Allodiscrim ?

PAR INTERNET

Prendre un RDV en ligne sur allodiscrim.wethics.eu
Le code à renseigner est **1989**. Un expert juridique vous rappellera sous 12 heures.

PAR COURRIEL

bercy.allodiscrim@orange.fr

en cas de discrimination

bercy.allosexism@orange.fr

en cas d'agissement sexiste ou de violence sexiste ou sexuelle

PAR COURRIER

Allodiscrim,
51, rue Bonaparte, 75006 Paris